

Simplement inclure: Toujours politiquement correct?

«Doit-on parler de handicap, de déficience ou encore de trouble?» Cette question récurrente et délicate trouve une réponse rassurante. Les trois variantes sont correctes et admises. Ce qui importe, c'est de placer la personne au centre. Dans cette optique, on évitera le terme «handicapé» au profit de personne en situation de handicap.

Mais attention à ne pas basculer dans le politiquement «trop» correct. Un excès de zèle pourrait nuire à la compréhension et à l'acceptation ainsi qu'attiser inutilement certaines appréhensions. Mieux vaut «ne pas en faire toute un plat» métaphoriquement parlant. La brochure [«Les mots sont trompeurs»](#) publiée par Agile.ch, les organisations des personnes avec handicap, distille de précieux conseils pour éviter la discrimination linguistique des personnes en situation de handicap.

Quand on questionne les personnes concernées sur le choix des mots, la plupart répond: «Cela m'est égal, tant que l'on me considère d'égal à égal.» Toutefois, demander directement leur avis sur la question peut s'avérer pertinent, si l'on en croit les différents témoignages.

Écoutons l'avis des ambassadrices et ambassadeurs de PluSport.

Définitions

Inclusion

Tout comme la diversité, l'inclusion est un terme «dans l'air du temps», parfois galvaudé, et qui ne recouvre pas la même signification pour tous. Pour PluSport, «l'inclusion est un concept social dans lequel chaque personne peut éprouver un sentiment d'appartenance, quelle que soit sa situation initiale.»

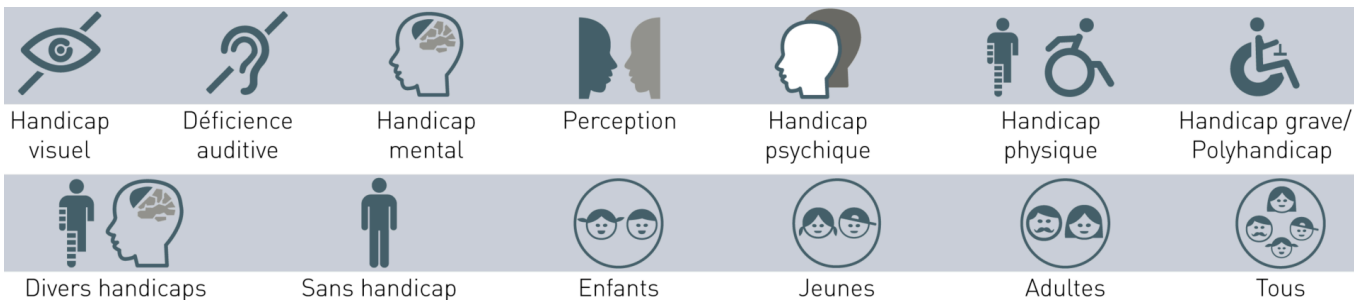
Dans une société inclusive, personne ne reste sur le bord de la route. La différence est considérée comme naturelle, «normale», car toutes les personnes éprouvent des besoins et des intérêts propres.

Écoutons ce que les ambassadrices et ambassadeurs de PluSport pensent de l'inclusion.

Photo: PluSport

Formes de handicaps

Il existe différents degrés et formes de handicaps, ce qui rend leur délimitation et leur définition délicates. Au sens de la loi sur l'égalité, l'[Office fédéral de la statistique OFS](#) définit les personnes en situation de handicap comme «les personnes qui ont un problème de santé durable et qui se disent limitées (fortement ou pas fortement) dans les activités de la vie ordinaire.» Les handicaps résultent donc également de barrières environnementales. Les icônes donnent un aperçu du large éventail du groupe cible.



Les différents groupes cibles de personnes en situation de handicap (PluSport).

En compétition, la classification est indispensable afin de garantir l'équité des chances pour tous les participants (voir [Classification dans le sport de compétition](#) de Swiss Paralympic).

Quand les frontières sont floues

Aujourd'hui encore subsistent des formes de handicaps que notre société peine à classer avec précision. Il s'agit souvent d'une « autre manière d'être ». On pense notamment aux troubles du spectre de l'autisme (TSA) et à ceux du déficit de l'attention, avec (TDA) ou sans hyperactivité (TDAH). Pour ces derniers, la majorité des gens n'en connaissent que les symptômes stéréotypés, à savoir les difficultés de concentration et l'impossibilité de « tenir en place » (voir [Parmi nous, et c'est bien ainsi!](#)).

Plus d'informations sur les tableaux du handicap en lien avec les sports sous :

- [Sport avec des troubles du spectre autistique](#)
- [Sport avec une infirmité motrice cérébrale](#)
- [Sport avec un handicap mental](#)
- [Sport avec un handicap physique](#)
- [Sport avec des troubles psychiques](#)
- [Sport en fauteuil roulant](#)
- [Sport avec un handicap grave ou un polyhandicap](#)
- [Sport avec une déficience visuelle ou une cécité](#)

L'importance du «setting»

Le setting définit le cadre dans lequel les personnes se rencontrent, par exemple de manière autonome ou sous forme organisée. Le point central est que personne ne doit être mis à l'écart en raison de particularités corporelles, cognitives ou psychiques. Ni, évidemment, pour des motifs touchant à l'ethnie, à la foi ou à l'identité de genre. Chacun et chacune doit pouvoir décider librement dans quel contexte il ou elle souhaite pratiquer une activité sportive.

Toute personne devrait pouvoir accéder à l'offre de son choix dans sa région de domicile et s'y sentir la bienvenue. Au niveau régional, les clubs de sport handicap coexistent avec les clubs sportifs classiques. Cela se justifie, car les deux structures sont et resteront indispensables. Toutefois, les clubs doivent davantage s'ouvrir aux sportifs en situation de handicap et de leur côté, les clubs de sport handicap ont tout intérêt à se mettre en réseau avec leurs homologues.

Pour en savoir plus sur le setting et l'organisation, cliquez ici : [Séparation, intégration, inclusion?](#)

Source: Daniela Loosli, responsable suppléante «Inclusion», Reto Planzer, expert «Inclusion», PluSport



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO